



DEUX-SÈVRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'AIFFRES

**Commune d'AIFFRES**  
**Approbation de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols**

Par délibération en date du 17 décembre 2009,

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols sur le territoire de la commune d'Aiffres, pour l'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Le dossier du Plan d'Occupation des Sols approuvé est à la disposition du public en Mairie d'Aiffres, ainsi qu'à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture.

AIFFRES, le 21 décembre 2009.  
Pour le Maire empêché,  
L'Adjoint délégué,



S. MORIN